



Guide d'utilisation du site web du RGCQ

-
**Copropriétaire
individuel.le et
syndicat membre**

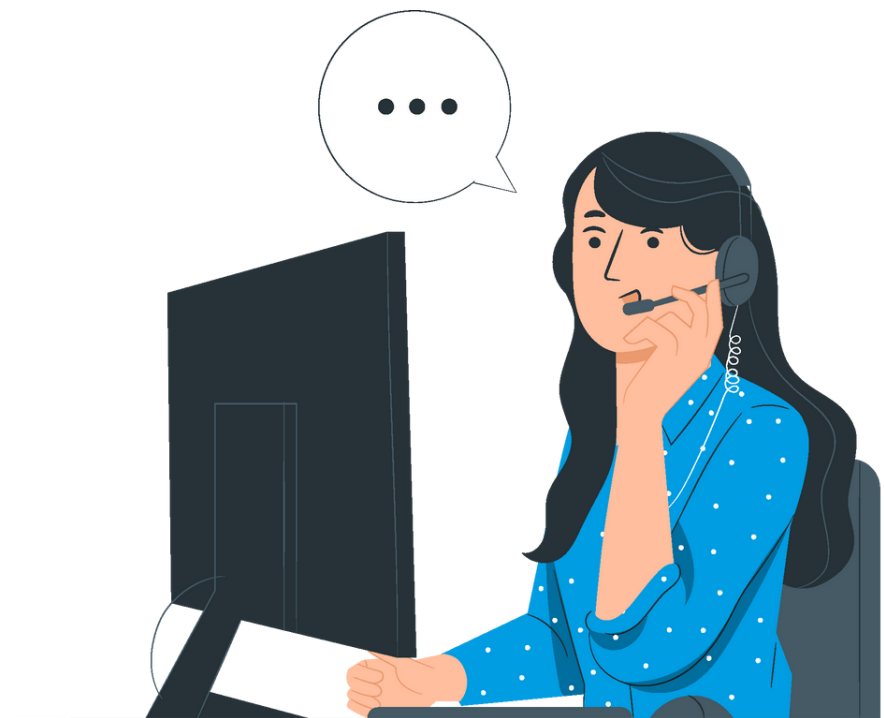
r g c q . o r g

**Il est à la discrétion du syndicat membre de créer les accès aux
copropriétaires d
au site intranet du syndicat.**



RGCQ
REGROUPEMENT
DES GESTIONNAIRES
ET COPROPRIÉTAIRES
DU QUÉBEC

Nos services - Copropriétaire individuel.le et syndicat membre



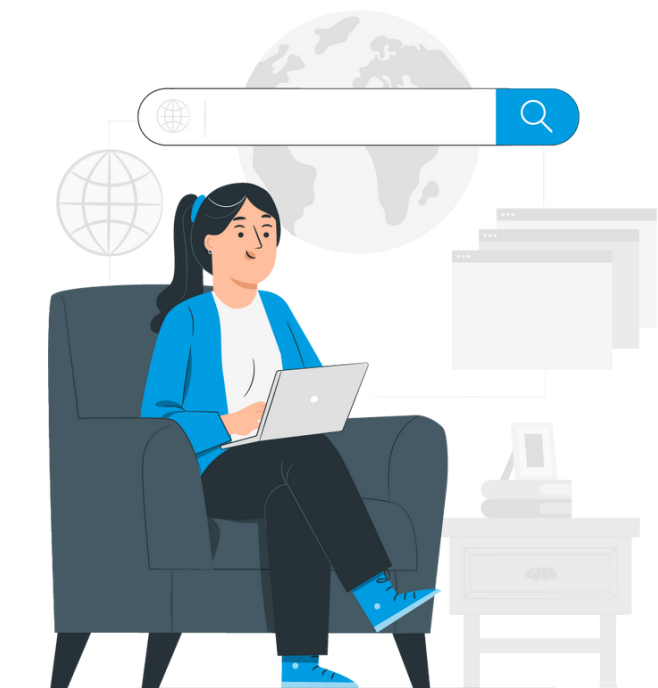
LIGNE INFO-GESTION

Service illimité avec votre adhésion copropriétaire sinon réservée aux administrateur.rice.s du syndicat membre



CONSULTATION JURIDIQUE

Une par année avec votre adhésion copropriétaire sinon réservé au syndicat membre



MON COMPTE - INTRANET

Accès Intranet multiple avec votre compte personnel et le compte copropriétaires du syndicat membre



Ligne info-gestion

Il y a 2 façons de poser vos questions :



Via le site Internet
Connectez-vous à votre compte
Sélectionner l'onglet Le RGCQ / Ligne Info-gestion /
section : posez votre question

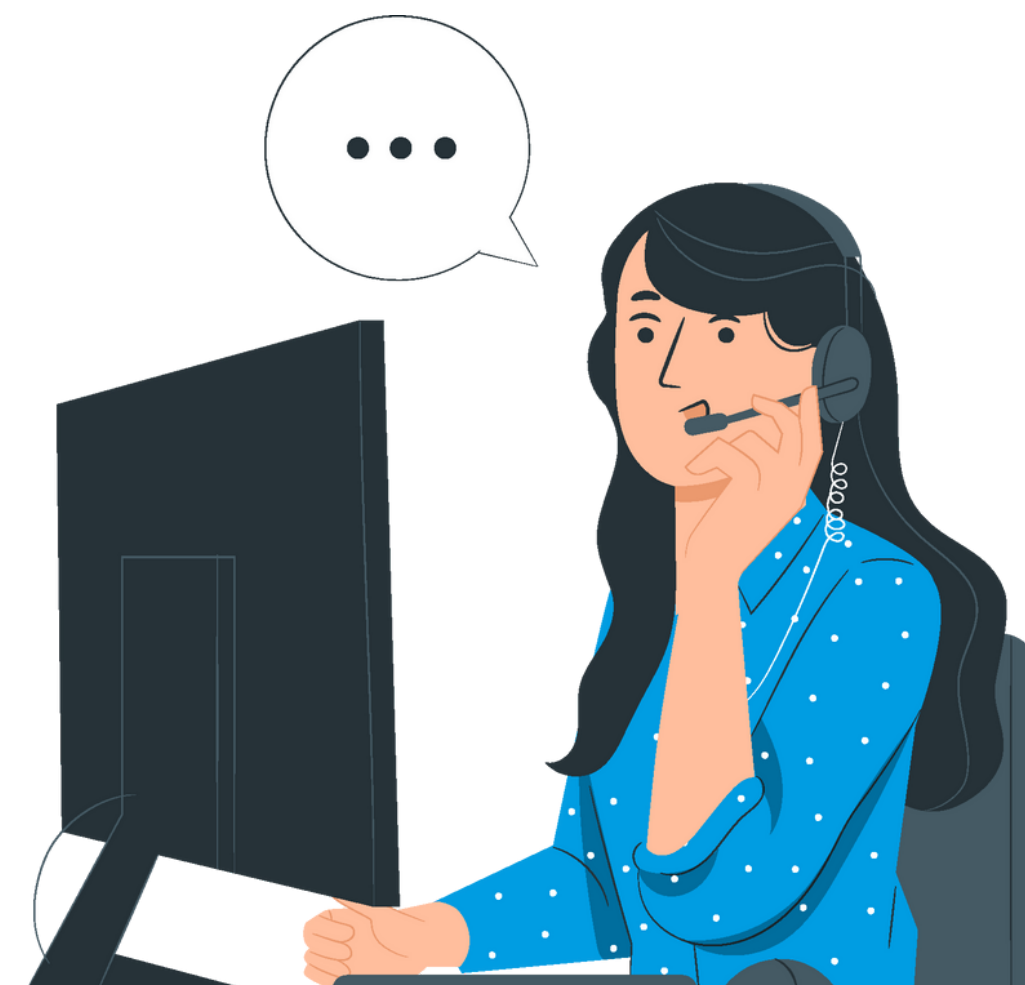


En écrivant directement à l'adresse courriel : info@rgcq.org
N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre syndicat,
le numéro de membre, votre nom, prénom et numéro
de téléphone et le détail de votre ou vos questions.



A la suite du traitement de votre demande vous recevrez un appel dans un délai de 24 à 48h selon leurs disponibilités.
Si vous avez des contraintes de disponibilités, indiquez les dans votre message, nous ferons notre possible pour vous accommoder.

Pour toute la durée de votre adhésion (1 an renouvelable), vous pouvez poser vos questions du lundi au vendredi.





Consultation juridique

Il y a 2 façons de demander votre consultation :



Via le site Internet
Connectez-vous à votre compte
Sélectionner l'onglet Le RGCQ / Consultation juridique /
remplir le formulaire



En écrivant directement à l'adresse courriel : info@rgcq.org
N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre syndicat, le
numéro de membre, votre nom, prénom et numéro de
téléphone et le détail de votre demande.



Les consultations juridiques n'incluent pas :

L'analyse de documents; la rédaction et la correction de textes, de documents et/ou d'avis juridiques; la recherche légale ou jurisprudentielle ou les questions juridiques qui ne sont pas reliées au droit de la copropriété.

A la suite du traitement de votre demande vous serez contactés par un cabinet dans un délai de 48h (sous réserve des disponibilités).

Si vous avez des contraintes de disponibilités, indiquez les dans votre message, nous les transmettrons au cabinet.

Pour toute la durée de votre adhésion (1 an renouvelable) vous avez droit à une consultation juridique annuelle gratuite pour un maximum de 30 minutes.





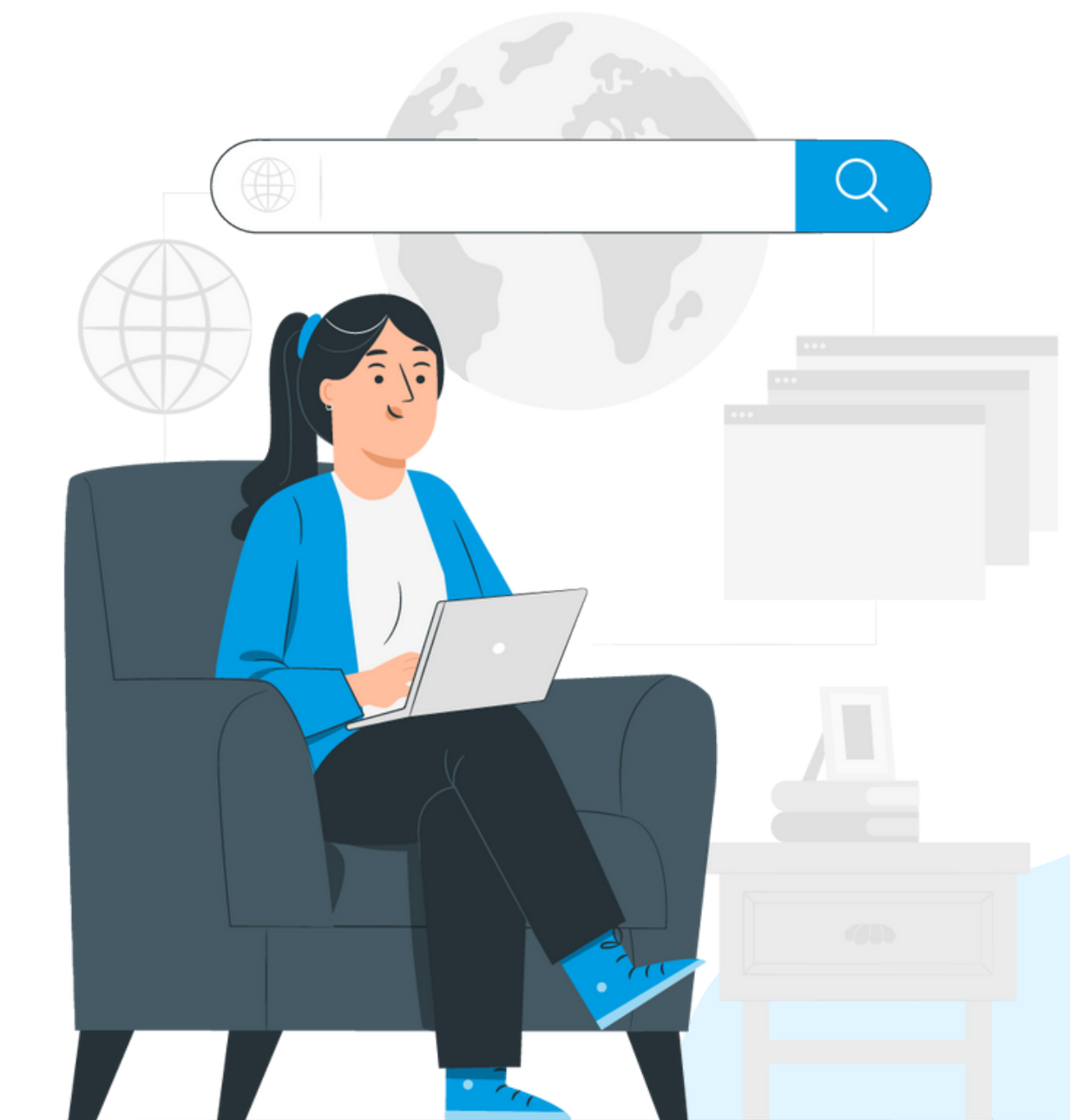
Accès Intranet

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

Depuis votre compte vous pouvez :

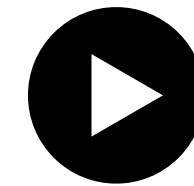
- Accéder à vos informations personnelles
- Modifier, ajouter ou supprimer des informations
- Télécharger le certificat de membre de votre syndicat

Il est à la discrétion du syndicat membre de créer les accès aux copropriétaires au site intranet du syndicat.





Connexion



[VISIONNER NOTRE TUTORIEL](#)



01 Rendez-vous sur le site web du RGCQ :
rgcq.org

02 En haut à droite , cliquez sur le bouton
connexion

03 Votre courriel est votre nom d'utilisateur

04 Si vous n'avez pas votre mot de passe
cliquez sur "MOT DE PASSE OUBLIÉ" et
suivre les étapes

05 Saisissez le code d'identification qui a été
envoyé à votre adresse courriel (pensez à
vérifier vos courriels indésirables)

06 En haut à droite vous devriez maintenant
voir le bouton Déconnexion ce qui
signifie que vous êtes connecté.



Mon compte

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / Mes factures / Activités et formations

Depuis **Mon compte** vous pouvez :

- consulter vos renseignements personnelles et les mettre à jour
- consulter ou télécharger le certificat de membre de votre syndicat
- changer votre mot de passe
- modifier votre adresse courriel





Ma copropriété



[Mon compte](#) / [Ma copropriété](#) / [Mon syndicat](#) / [Mes factures](#) / [Activités et formations](#)

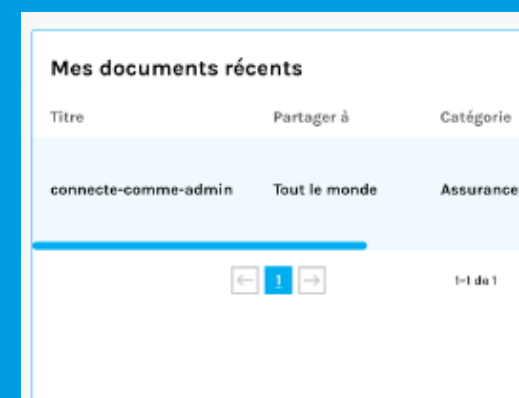
Liens rapides :

- Sélectionner ajouter un document
- Téléverser votre ou vos documents, astuce vous pouvez faire un téléversement multiple pour une même catégorie
(en sélectionnant vos documents avec le bouton ctrl de votre clavier)
- Choisir la catégorie ou mettre vos documents
- Choisir avec qui le partager et sauvegarder

Mes documents récents :

Vous y trouverez tous les documents ayant été téléversés. Vous pouvez:

- les télécharger 
- Les mettre en favoris 
- Les modifier 
- Les supprimer 
- Glisser la barre bleue pour visualiser au complet selon la résolution de votre ordinateur.



Mes documents Favoris :

Vous y trouverez tous les documents que vous avez mis en favoris en les ayant sélectionnés préalablement dans votre liste avec le petit cœur. 

Tous mes documents :

Tous les dossiers de classements pour vos documents





Mon syndicat

Mon compte / Ma copropriété / **Mon syndicat** / Mes factures / Activités et formations



Le nom de votre syndicat:

Vous y trouverez toutes les informations relatives au syndicat et les coordonnées principales de contact que nous avons dans nos dossiers pour le syndicat


Si votre syndicat ne renouveller pas son adhésion, cette section serait renommée Mon adhésion comportant vos informations personnelles et le certificat de membre serait à votre nom personnel.



Mes factures

Mon compte / Ma copropriété / Mon syndicat / **Mes factures** / Activités et formations

Mes factures:

- Vous y trouverez toutes les factures relatives à vos inscriptions de formations
- La facture pour l'adhésion et les renouvellements d'adhésion du syndicat
- Vous pouvez les télécharger 





Activités et formations


[Mon compte](#) / [Ma copropriété](#) / [Mon syndicat](#) / [Mes factures](#) / **Activités et formations**

Inscriptions:

Vous y trouverez toutes vos inscriptions aux formations.

Vous devez être connecté à votre compte pour bénéficier du tarif membre.

Les informations et le lien de connexion sont transmis 24h avant l'évènement.

- Vous pouvez annuler votre inscription à une activité jusqu'à 48h avant l'évènement en sélectionnant 
- Votre remboursement sera automatique si vous avez payé via le site.



Le tarif membre pour les activités et formations est offert aux administrateur.ice.s et copropriétaires du syndicat ayant un accès intranet.



Nous vous souhaitons
une bonne navigation !

rgcq.org



RGCCQ
REGROUPEMENT
DES GESTIONNAIRES
ET COPROPRIÉTAIRES
DU QUÉBEC